

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 avril 2015

France Bénévolat et quarante associations membres signent une Tribune pour défendre les valeurs de l'engagement bénévole associatif

Au moment où le rapport de Claude Bartolone recommande plusieurs mesures pour renforcer l'engagement bénévole des français, en particulier des jeunes, France Bénévolat et ses associations membres portent une parole collective sur l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

A travers cette tribune, France Bénévolat et ses membres associatifs signataires, aujourd'hui 40, disent leur attachement aux valeurs du bénévolat associatif et portent l'ambition de les promouvoir auprès de nos concitoyens et en leur sein même, en veillant à ce que leur recours aux bénévoles soit conforme à ces valeurs.

Elles y défendent un bénévolat de l'action collective, gratuite, capable d'innovation, avec des bénévoles acteurs de l'évolution de la société à laquelle ils aspirent et profitant à plein de l'espace de liberté que la loi de 1901 ouvre aux associations. Ces valeurs, les associations les défendent en particulier alors que les évolutions actuelles portent le risque d'instrumentaliser les bénévoles, dans un contexte de difficulté budgétaire, et de privilégier l'action immédiate au détriment de l'engagement dans la durée.

Cette Tribune rejoint la volonté du Gouvernement de développer le bénévolat et la reconnaissance du bénévole, tout en mettant en garde sur tout ce qui pourrait compromettre l'idée de la gratuité du bénévolat, de l'indépendance associative et de sa diversité.

Contact presse France Bénévolat : Lydie Coulon, Responsable communication
presse@francebenevolat.org – 01 40 61 08 09